

petit coin de terre qui en est la capitale, et dont la chronique nous intéresse. J'ai dit précédemment comment, groupées autour du vénérable Père Ternet, les dix familles de 1860 avaient essaimé par la bénédiction divine et attiré d'autres compatriotes des Iles de la Madeleine : en l'espace de vingt années un groupe d'un millier d'âmes s'était constitué. Cet accroissement rapide attira les regards par son importance et détermina dans la suite la création d'une Préfecture apostolique. Jusque-là, Mgr Langevin, de Rimouski, fut le premier évêque qui accomplit une tournée pastorale sur la Côte Nord, en 1875, où je remarque qu'il confirma à la Pointe un vieillard de 99 ans. Il parcourut presque tout le littoral en goëlette, releva le courage de ses missionnaires, félicita les habitants de leurs sentiments chrétiens, bénit en plusieurs missions de nouvelles chapelles ; mais aussi, épuisé de sa course, « il convainquit ses confrères de l'épiscopat de la difficulté d'administrer un pareil territoire, à distance si éloignée de son siège et dépourvu de toute communication en hiver ». Du reste, il avait déjà à son propre compte un diocèse vaste comme la Bretagne, nouvellement érigé, pauvre en ressources, et sans clergé suffisant. Les démarches aboutirent en 1882 ; le titulaire de la nouvelle Préfecture fut l'abbé F.-X. Bossé, curé de la Gaspésie, élevé l'année suivante à la dignité de prélat romain. « Fils d'un instituteur, prêtre depuis 1863, mûri par une longue expérience du ministère et des missions, dans la plénitude de la vigueur physique, homme de talent, animé d'un véritable esprit ecclésiastique, Mgr Bossé était bien propre à remplir les fonctions difficiles qu'on lui confiait. Il se mit à l'œuvre avec une grande activité et un grand zèle. Pendant dix ans il travailla sans relâche à l'organisation et au développement de son domaine spirituel. Puis, ne pouvant s'assurer la collaboration durable de missionnaires en ces postes si différents du ministère de leurs diocèses, il résilia en 1892 entre les mains de Mgr de Chicoutimi. » (Abbé Huard¹.) Est-il étonnant, après tant de labeurs, que son souvenir soit vivace

(1) L'auteur cité nous prie de dire que, en dépit des guillemets, il y a là un résumé plutôt qu'un extrait textuel de certains passages de son livre.